



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JUILLET 2015 À 21 H À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

**Présents :** BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, TROPIS Karine, VATIN Marc.

**Excusés :** ADAM Pascal, DELMAS Gilbert, SARTORI Janine

**Procurations :** ADAM Pascal à , DELMAS Gilbert à , SARTORI Janine à

**Absent :** ANTOINE Frédéric

**Secrétaire de séance :** TROPIS Karine

**1. Festival Convivencia : convention entre la Commune et l'association Convivencia :** délibération à l'unanimité sur la convention pour le festival – 3500€ (au lieu de 4000€ demandé par Convivencia).

**2. Tarifs au 1er août 2015 des concessions de terrain au cimetière – columbarium – dépositaire :** revalorisation des tarifs (indice des services collectivités : 1,4%) à partir du 1er août 2015, adoptée à l'unanimité.

**3. Tarifs location salle de l'Orangerie au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :** revalorisation des tarifs (indice des services collectivités : 1,4%) :

Caution 400€

Caution nettoyage 100€ (pour les associations, la caution de nettoyage est de 40€)

Tarif utilisation du gymnase & installations sportives

Utilisation ponctuelle du gymnase 20 => 24€ à partir 1er sept 2015

Utilisation durable (GRS) 100€ => 115€

Individuel carte ASA 5€ => 6€

Gratuit pour associations

Tournois/entraînements 20€/jour => 24€

Utilisation installations sportives extérieures 100€ => 120€

Révision à prévoir en fonction du groupe de travail salle de l'Orangerie

Adoptée à l'unanimité

**4. Repas Républicain 2015 :** les tarifs sont inchangés par rapport à 2014 : Adultes 11 € / 22€ (extérieur), Enfants 5-12 ans 5€,- de 5ans gratuit. Adoptés à l'unanimité

**5. Décision budgétaire modificative :** remboursement de la caution des appartements municipaux. Décision adoptée à l'unanimité.

**6. Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat d'une armoire négative :** devis 1780,25 €. Demande de subvention au Conseil Départemental, adoptée à l'unanimité.

**7. Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat d'une armoire de maintien en température :** devis : 2665 €. Demande de subvention au Conseil Départemental, adoptée à l'unanimité.

**8. Octroi d'une subvention pour la classe transplantée de l'école primaire :** tarifs différenciés pour les familles en fonction du QF. Réajustement de la subvention à hauteur de 510 € pour l'école. Adopté à l'unanimité.

**9. Admission en non-valeur :** inventaire des impayés : certaines sommes ne pourront pas être récupérées (décès – déménagement, montants trop faibles) : total de 423,08 €. Adoptée à l'unanimité.

**10. Modification des commissions municipales et désignation des membres**

Travaux et Patrimoine : en - Laetitia Briand et en + JY Maufras

Education Sport Culture Loisirs Association Citoyenneté : en + Véronique Demay

Finances : en - Laetitia Briand

Communication : en - Hélène Grelat

Modification Adoptées à l'unanimité.

**11. Dépose ligne basse tension « Beaugard-Marcou » :** à la demande du SDEHG, suppression d'une ligne basse tension. Avis favorable adopté à l'unanimité.

**12. Création de 2 postes d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet :** proposition d'intégration dans la fonction publique de deux salariés en CDD et donc création de 2 postes à temps non complets (12/35èmes - catégorie C - agent d'animation), à compter du 1er septembre 2015. Adoptée à l'unanimité.

**13. Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet** : afin de permettre éventuellement à un agent un avancement de grade, création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet. Adoptée à l'unanimité.

**14. Don à la commune d'un tableau** : M. Roland Lasserre fait don d'un tableau à la commune en hommage à son père. Le tableau est inscrit au patrimoine de la commune. Cette inscription est adoptée à l'unanimité.

**15. Redevance d'occupation du domaine public par ERDF** : 8 680 m pour la commune soit 468 €. Adoptée à l'unanimité.

**16. Porté à connaissance**

Attribution d'une concession à la famille Robert Larroche.

Nouveau Conseil municipal avant fin juillet (Avant-projet détaillé médiathèque, 5<sup>ème</sup> modification du POS, ...).

Ouverture de la supérette Carrefour au 30 septembre et de la pharmacie au 1er septembre.

Le pigeonnier a dû être démoli car il était devenu dangereux et présentait un risque d'effondrement.